

2014/6300 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT A 21 ASSOCIATIONS POUR UN MONTANT GLOBAL DE 510 000 EUROS SUR LE FONDS D'INTERVENTION CULTUREL - APPROBATION DE CONVENTIONS (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 janvier 2014 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

« Le territoire lyonnais compte de nombreuses équipes artistiques qui travaillent dans le domaine du spectacle vivant, des arts visuels, du cinéma, de la lecture et de la poésie. Je vous propose de soutenir 21 associations, qui organisent leurs événements en ce début d'année, dans le cadre du Fonds d'Intervention Culturelle, au titre de l'exercice 2014.

## SECTEUR ARTS VISUELS

### Arts Numériques

**Dolus & Dolus** est une association créée en 2008, qui a pour vocation initiale de valoriser les cultures émergentes à travers l'organisation d'événements pluridisciplinaires, mêlant vidéo, installations, arts numériques.

Au delà d'une simple programmation artistique, les événements que Dolus & Dolus organise sont le fruit de collaborations avec des graphistes, des architectes, des ingénieurs, des DJ's, des vidéastes et artistes de tous horizons. La transversalité entre les disciplines est un élément essentiel des projets menés par l'association.

L'association est basée à Lyon depuis sa création mais les nombreuses collaborations, appels à projets ou encore les invitations de structures extérieures, l'amènent régulièrement à exporter ses soirées, concepts et artistes, dans toute la France et au delà de nos frontières. Cette dimension internationale de l'association est aussi une de ses particularités.

En 2013, face à l'intérêt croissant du public lyonnais pour les arts numériques et audiovisuels en pleine effervescence, Dolus & Dolus a proposé un nouveau festival dédié à cette scène : « Mirage festival ». Ce festival a pour but de rendre accessible les arts numériques au plus grand nombre et de mettre en valeur les acteurs des arts numériques. Pour ce faire, Mirage Festival investit de nombreux lieux connus et moins connus de la ville pour proposer installations, performances et soirées.

Cette première édition a proposé sur 5 jours un éventail large de propositions artistiques autour de performances, d'installations, de soirées club, de workshop et de conférences. Elle s'est principalement déroulée dans le

1<sup>er</sup> arrondissement et a remporté un vif succès avec près de 3 000 personnes présentes.

Aussi, après cette première édition réussie, une deuxième édition se met en place et elle se tiendra du 19 au 23 février 2014. Elle sera construite sur les mêmes principes que la première édition. Ainsi y seront présentées des formes artistiques variées (performance, installation, workshop) dans de nombreux lieux. Ces lieux seront, cette année encore, un mélange entre institutions culturelles identifiées (Opéra, Subsistances, Sucre) et d'autres structures moins connues ou reconnues (galerie des Pentes, Grand Temple Protestant), afin de brasser des publics d'origine et de pratiques culturelles différentes. Le mapping Festival sera encore partenaire de la manifestation en 2014 afin d'accentuer les liens entre Genève et Lyon autour des cultures numériques et audiovisuelles.

Plus globalement, le Mirage Festival tente d'explorer le large spectre des cultures numériques en laissant une place importante aux arts audiovisuels. Les performances et installations présentées ont eu comme dénomination commun l'outil numérique, comme moyen et medium principal dans l'élaboration du processus de création. Au delà des simples illusions optiques, le Mirage Festival explore à sa manière des voies artistiques plurielles, aux frontières de l'art contemporain, où se rencontrent technologie, art et public.

La programmation hybride réunissant des artistes locaux, nationaux et internationaux propose un reflet éphémère de ce que pourrait être la création de demain. La programmation s'articule en effet autour de plusieurs pôles : installations, workshop, conférences, spectacles/performances live, expositions et soirées.

Cet événement a pour vocation de rendre au maximum accessible les arts numériques au grand public avec un effort mis sur la médiation. Tout est gratuit et en libre accès, excepté les performances et soirées.

**Subvention proposée : 8 000 €**

### **Les lieux**

#### **ASSOCIATION BF 15**

Association de diffusion de l'art contemporain, la BF15 est une vitrine qui met en avant la réflexion, la création, la recherche artistique et l'expérimentation. Elle suggère aux artistes d'investir l'espace dans sa globalité ou dans ses spécificités ; elle met à disposition des artistes ses outils de production, de présentation et de diffusion d'œuvres.

Sa mission consiste à soutenir la création à travers la production d'œuvres originales et d'aider les artistes pour mener à bien leur projet. Installée depuis 2007 au 11 quai de la Pêcherie, la galerie propose pour 2014 différentes expérimentations artistiques : 5 expositions, trois « invitations d'un soir » et une projection vidéo dans le cadre de la biennale Musique en Scène.

Une des expositions sera en lien avec la biennale de la danse, et une installation sera en écho du festival Lumière.

Cette année, une nouveauté : l'instauration d'un appel à projet pour l'exposition d'été. Les candidats sont invités à réagir aux préceptes d'exposition : comment déjouer les conventions habituelles et culturelles suscitées par et pour l'espace d'exposition.

La BF15 veille à ce que ces propositions soient confrontées au plus large public, professionnel ou non. Elle développe des liens de fidélité avec de nombreuses classes de primaire et de collège, des groupes d'étudiants, des associations culturelles.

La convention formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

**Subvention proposée : 60 000 €**

### **ASSOCIATION LA SALLE DE BAINS**

L'association créée et installée à Saint-Jean en 1998 s'est déplacée en 2008 dans des locaux rénovés rue Burdeau. *La Salle de bains* propose aux artistes un mode de travail basé d'abord sur la production d'œuvres in situ. Elle fonctionne comme un petit centre d'art contemporain qui expose des œuvres souvent élaborées sur place, dont le seul objectif est de montrer au public une nouvelle forme d'art.

Elle continue aussi de travailler entre deux pôles : celui d'une prospection active, en France comme à l'étranger et celui de la collaboration avec des figures artistiques de renommée internationale.

*La Salle de Bains* reconduira cette année sa programmation de cinq expositions.

La convention formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

**Subvention proposée : 40 000 €**

### **ASSOCIATION NEON**

La galerie Néon, située 41 rue Burdeau dans le 1<sup>er</sup> arrondissement, propose depuis mars 2000, une programmation éclectique, favorisant la multiplicité des débats que génèrent des projets d'artistes pour la plupart émergents. L'association utilise l'exposition comme outil de recherche et d'exploration. La direction favorise les premières expositions personnelles, les projets inédits et quelques expérimentations collectives. Les formats de production et d'exposition sont différents (de l'événement d'un soir à la résidence de quelques mois ou années) afin de favoriser et d'interroger la porosité du monde de l'art contemporain à d'autres domaines comme le design, le cinéma, la musique, la gastronomie ou le monde de l'édition.

En 2014, Néon prévoit de produire et diffuser 5 expositions, 3 résidences et 1 publication. La programmation, dans la lignée des années précédentes, favorisera l'éclectisme des productions de l'art contemporain et l'émergence de jeunes artistes.

**Subvention proposée : 12 000 €**

### **ASSOCIATION ST'ART UP**

L'Association *St'art up* assure, depuis dix ans, une permanence artistique sur le territoire de Saint Rambert dans le lieu « L'attrape-couleurs », ouvert début 2001 à l'initiative de la Ville de Lyon, dans le bâtiment de l'annexe de la mairie du 9<sup>e</sup> arrondissement de Lyon. Il s'agit de constituer un pôle artistique contemporain dans un quartier excentré, sur la rive droite de la Saône.

Le projet de l'attrape couleurs est un projet global dans lequel la programmation n'est pas une finalité en soi mais un moyen de mettre en relation un public avec des œuvres et les interrogations sur l'art et la société qu'elles véhiculent aujourd'hui.

Les particularités du lieu, tant spatiales qu'historiques, son inscription dans le quartier de Saint Rambert, l'île Barbe, les amènent à tisser une réflexion sur l'identité du lieu et sa perception par les artistes qui interviennent. L'attrape couleurs est aussi un lieu de résidence pour des recherches artistiques pures ou des projets spécifiques liés aux expositions. Des conférences et soirées lectures sont proposées durant l'année.

La direction artistique est aujourd'hui collective et à géométrie variable, collective et conduite par des artistes.

En tout, l'Attrape couleurs présentera cette année 5 expositions et une installation extérieure de l'artiste en résidence.

De plus, l'attrape couleurs propose, depuis mars 2012, des ateliers de pratiques artistiques réguliers ou faisant suite à une visite d'exposition à destination des publics scolaires ou adultes. Des conférences et soirées lectures sont également proposées durant l'année.

La convention d'application financière formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

**Subvention proposée : 12 000 €**

### **ASSOCIATION ROGER TATOR**

Située dans le 7<sup>e</sup> arrondissement, l'association a pour objectifs la gestion et l'organisation d'expositions ayant trait au design et à l'art contemporain. Elle occupe une galerie d'art contemporain au 36 rue d'Anvers. Créée en 1994 par deux designers, elle se veut un lieu d'investigation et d'expérimentation artistique. Espace modulable, elle se transforme au gré des artistes, designers ou plasticiens qu'elle accueille en ses murs. Elle se consacre

à des projets prospectifs et constitue désormais un des principaux lieux relais de design à Lyon. La programmation met en avant l'alternance d'artistes et de designers et privilégie la notion de projet.

Dans le cadre de sa programmation 2014, la *galerie Roger Tator* invite d'anciens exposants (artistes, designers architectes) à venir proposer un projet d'exposition en tant que commissaires invités. En parallèle, l'équipe interne de la galerie propose de continuer à alterner des invitations à des artistes et des designers.

Pour 2014, six expositions à la galerie sont prévues.

L'année 2014 marque deux dates anniversaires : les 20 ans d'existence de la galerie et la 100<sup>e</sup> exposition. Aussi, la *galerie Roger Tator* propose d'éditer un ouvrage rétrospectif.

En 2014 se poursuit et se développe le programme de résidence et d'échange à l'échelle européenne *City switch*, commencé l'année dernière.

Enfin, 2014 verra le démarrage des ateliers d'artistes du projet *Factatory*. Philippe Rizotti, architecte, propose une architecture mobile et modulable proposant des espaces de travail dédiés aux artistes plasticiens. Ces modules sont installés derrière la gare Jean-Macé, sur un terrain appartenant à la SNCF.

La convention formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

**Subvention proposée : 20 000 €**

## **ASSOCIATION LE BLEU DU CIEL**

La galerie *Le Bleu du ciel* est née en 1999 à l'initiative de Gilles Verneret. Elle s'est donnée pour mission de montrer différents aspects de la photographie contemporaine. Aujourd'hui, elle s'oriente vers la monstration d'artistes d'avant-garde défendant un point de vue documentaire créatif, en relation avec les disciplines transversales sociologiques, historiques, architecturales, anthropologiques ou littéraires.

Depuis mai 2013, *Le Bleu du Ciel* est installé dans son nouveau local rue des Fantasques. Les quatre groupes d'expositions en 2013 ont attiré plus de 4 500 visiteurs.

Pour l'année 2014, cinq expositions seront programmées ainsi que deux événements (une exposition spéciale jeune création Rhône-Alpes, pendant la première semaine de juillet et la 3<sup>e</sup> nuit de la photographie la première semaine de septembre).

La convention formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

**Subvention de fonctionnement proposée : 43 000 €**

## **ASSOCIATION IMAGE ET OUTILS**

Depuis 2001, l'Association Image et Outils administre les Centres d'art Spacejunk (Grenoble, Bourg St Maurice, Bayonne) et a ouvert un Centre à Lyon fin 2009, rue des Capucins dans le 1<sup>er</sup> arrondissement.

Il s'agit de proposer un centre d'expression aux plasticiens des cultures émergentes (Pop Surréalisme, Street art, Lowbrow...).

Les expositions durent généralement 45 jours et tournent dans les 4 centres d'art Spacejunk en France.

La programmation des centres d'art Spacejunk est constituée de six expositions par saison. Les expositions s'enchainent entre des solos d'artistes confirmés et des expositions collectives (l'occasion d'ouverture aux artistes locaux) où l'accent est mis sur une thématique, pour laquelle une sélection d'œuvres allant du graphisme à l'art contemporain est proposée.

Spacejunk propose aussi des activités pédagogiques avec la volonté de développer des propositions dédiées aux publics jeunes. Afin de s'intégrer à la vie culturelle lyonnaise, elle crée des événements hors les murs et participe aux grands rendez-vous festivaliers (l'Original, les Nuits Sonores, résonance biennale).

**Subvention proposée : 3 000 €**

## **SECTEUR CINEMA**

Créée en 2005, l'Association « ZoneBis » a pour objet de faire connaître à un plus large public le cinéma alternatif et sa culture dérivée à travers la production et l'organisation de divers événements (soirées de projection, spectacles, festivals, happening culturel).

Depuis 2008, l'Association organise notamment l'Etrange Festival Lyon, une manifestation diffusant un cinéma rarement proposé, abordant tous les genres et destiné à un public multi-générationnel. Elle organise donc dans ce cadre des concerts, des colloques, des expositions en lien avec les thématiques abordées et des rencontres avec les artistes.

Bien que restant identique, ce festival a changé de nom en 2011 et a pris le nom de "festival Hallucinations Collectives" afin de marquer le désir de l'association d'être totalement indépendante vis-à-vis de l'Etrange Festival de Paris dont elle empruntait le nom.

A travers des rétrospectives et autres thématiques au sein de la programmation, le festival cherche à faire (re)découvrir à un maximum de spectateurs tout un pan de cinéma injustement oublié ; des films aux qualités réelles, mais qui, sortant des sentiers battus, ont eu du mal à trouver leur place, au sein des réseaux de distribution comme face à la critique.

De plus, afin de s'adresser à un public plus large, le festival a comme objectif aussi de promouvoir des films actuels, mais toujours en marge des grands circuits de production, que ce soit par leur fond, leur forme voire même leurs moyens de production.

Ces films diffusés en avant-première, sans trahir pour autant la ligne artistique du festival, à savoir des films possédant un petit quelque chose de « différent », sont des films qui font l'actualité. Le souhait du festival est donc aussi de créer l'événement en programmant ce genre de films en avant-première.

L'Association ZoneBis souhaite développer et voir s'inscrire comme un rendez-vous incontournable, non seulement du cinéma alternatif, mais aussi plus largement des cultures alternatives. Bien que se traduisant en premier lieu par une programmation de films au Comoedia, dès l'origine, l'Association a eu le souhait de donner à d'autres disciplines que le cinéma une place égale à celle accordée à celui-ci, pour faire de Hallucinations Collectives un évènement pluridisciplinaire.

Ce souhait repose également sur l'idée qu'un festival doit posséder deux facettes : d'une part, être la célébration d'un art de par les œuvres qu'il montre et d'autre part, être un moment vivant, convivial, au cours duquel les amateurs peuvent se rencontrer et rencontrer les artistes.

Ceci se traduit de deux façons :

- En 2014, la programmation cinéma passe par un nombre toujours plus grand d'invités susceptibles d'apporter un vrai plus aux séances en présentant les films et en échangeant avec le public. Concernant le caractère pluridisciplinaire du festival, cela se traduira par la programmation, au sein d'une thématique transversale « New York Underground », de films, de concerts, d'expositions, de rencontres et d'événements littéraires. Un hommage à Charles Band (réalisateur et producteur américain) sera fait à travers une rétrospective. Une carte blanche sera accordée au réalisateur Pascal Laugier qui présentera 3 films de son choix.

Tous ces événements proposés autour des séances du festival sont gratuits et se dérouleront dans différents lieux. Ainsi, en plus du Comoedia, en 2014, le festival sera présent au Périscope (2<sup>e</sup> arrondissement), au Bal des ardents (1<sup>er</sup>), au Tasse Livre (1<sup>er</sup>), à la bibliothèque Jean Macé (7<sup>e</sup>), et d'autres lieux.

- L'événement musical de l'édition 2014 du festival est prévu pour le vendredi 11 ou le samedi 12 avril 2014. Il s'agira bien sûr de convier un ou des groupe(s) ou artiste(s) originaire(s) de New York. Suite au partenariat mis en place cet été avec le Transbordeur pour des projections en plein air, ZoneBis va continuer à collaborer avec le Transbordeur pour la partie musicale du festival.

« Hallucinations Collectives » accueillera également un des événements organisé par « le Grolektif », collectif de musiciens lyonnais, à l'origine de la création du Périscope dont il est aujourd'hui résident. Ce collectif

fête ses dix ans en 2014 et organise, pour cela, une série de performances entre le 19 mars et le 19 avril.

Le budget global prévisionnel de l'ensemble de la manifestation s'élève à 39 000 €.

Le septième festival Hallucinations collectives aura lieu du 11 au 21 avril 2014.

Enfin, outre le festival, temps fort pour l'association, ZoneBis organise tout au long de l'année des projections dites « séances hallucinées » en échos ponctuels au festival : « la Nuit Hallucinée » qui a eu lieu le 14 décembre 2013 au Comoedia.

En raison de l'intérêt que présentent les activités de l'Association « ZoneBis », je propose de lui allouer une subvention de 8 000 €.

### **Subvention proposée : 8 000 €**

L'Association « Les Inattendus » a pour buts la conception, la réalisation, la production et la diffusion d'oeuvres cinématographiques et audiovisuelles créatives et inventives, en marge des circuits de production commerciale. Elle sollicite l'aide de la Ville dans le cadre de l'organisation de son festival de films.

Depuis 1997, elle organise en effet, tous les deux ans, un festival dédié à des films hors normes, qualifiés de « très indépendants ».

La 9<sup>e</sup> édition du festival se déroulera du 23 janvier au 1<sup>er</sup> février 2014 à la MJC de Monplaisir. Il y aura également d'autres lieux partenaires lyonnais ainsi que la Maison du Livre, de l'Image et du Son à Villeurbanne. L'entrée est libre à toutes les séances. L'événement rassemble environ 4 000 spectateurs autour d'une centaine de films qui suscitent l'échange, chaque séance se déroulant en présence du réalisateur.

Ce festival présente l'opportunité pour le public lyonnais de découvrir un panorama d'oeuvres inédites sur Lyon, sans distinction de genre (documentaire, film d'atelier, art vidéo, court-métrage...) ni de support (vidéo et pellicule), ni de durée. L'objectif principal est de donner à découvrir à un public sans cesse renouvelé, un cinéma engagé socialement, politiquement, esthétiquement et peu visible lors de diffusions publiques. Les Inattendus sont particulièrement ouverts aux évolutions contemporaines de la création cinématographique et se font l'écho des réalités propres à ce domaine.

Le budget prévisionnel du festival est de 83 849 euros.

Cette 9<sup>e</sup> édition s'étend sur 9 jours afin d'englober 2 week-ends.

Pour l'édition 2014, les pistes qui seront explorées :

- le cinéma partagé (dans la continuité des précédentes éditions) et dans ce contexte l'usage de la fiction pour aborder des réalités sociales : avec le



collectif Amber, les Inattendus se pencheront sur une partie de l'histoire britannique dans ce domaine ;

- la pratique du cinéma argentique aujourd'hui ;
- le cinéma (très indépendant) en Allemagne ;
- les modes de mise en circulation d'archives.

Des rencontres professionnelles seront organisées ainsi que des séances scolaires et jeune public.

Compte tenu de l'intérêt de ces manifestations qui permettent au public lyonnais de découvrir des documents audiovisuels et cinématographiques rarement présentés, il vous est proposé que la Ville de Lyon apporte son soutien à cette manifestation en allouant à l'Association «Les Inattendus» une subvention de fonctionnement de 20 000 euros pour l'organisation de son festival.

La convention cadre jointe au rapport formalise l'attribution de cette subvention.

**Subvention proposée : 20 000 €**

#### **SECTEUR POESIE**

Depuis 1985, l'Espace Pandora est une association spécialisée dans l'action culturelle autour du livre et de l'écrit, en donnant une place particulière à la poésie. Son objectif est de sensibiliser un large public à la littérature à travers l'échange, la rencontre, la confrontation des différentes disciplines artistiques et l'organisation et la coordination de manifestations littéraires.

Ainsi, elle définit son rôle selon deux axes principaux :

- L'organisation et la coordination des manifestations autour du livre et de l'écrit, tels que le salon de l'édition indépendante « l'Autre salon » de Grigny, le festival « Parole ambulante » sur l'agglomération lyonnaise, le suivi et la promotion du concours « Quelles nouvelles » et le « Printemps des poètes » à Lyon.

- la mise en place de travaux de sensibilisation à l'écriture voire à la littérature et des ateliers d'écriture, au travers : de l'opération liée aux « Dix mots » et à la « Semaine de la langue française et de la francophonie », l'objectif étant de rendre ou de donner la parole à ceux qui ne l'ont pas.

Enfin, elle développe des partenariats avec plusieurs éditeurs régionaux et accompagne d'autres structures (petites communes et bibliothèques par exemple), dans la mise en œuvre de projets culturels. Elle met en place une résidence d'auteur à Vénissieux et une résidence d'écrivain francophone à Grigny.

Le soutien financier de la Ville de Lyon à cette association concerne exclusivement l'organisation d'une grande partie du volet lyonnais du Printemps des Poètes. En effet, l'Association prend chaque année l'initiative de programmer, de promouvoir auprès des Lyonnais et de coordonner avec divers

lieux la présentation publique de nombreux rendez-vous artistiques proposés à Lyon lors de la manifestation nationale. De plus, elle organise également à cette occasion, la remise du prix de poésie de la Ville de Lyon, le prix Kowalski, décerné chaque année par la Ville de Lyon et qui est l'un des mieux doté en France.

L'objectif du Printemps des Poètes, initié par le Ministère de la Culture, est de sensibiliser le public le plus nombreux possible à l'art poétique sous toutes ses formes.

A l'occasion de la 13<sup>e</sup> édition du Printemps des poètes à Lyon, qui se déroulera du 8 au 15 mars 2014, l'Association Pandora propose un programme riche et varié de rencontres avec des poètes, de lectures, d'expositions et de spectacles en lien avec le thème national « au cœur des arts ». Cette édition met en avant le dialogue constant et fertile entre les poètes et les autres disciplines artistiques (chant, cinéma, arts plastiques, photographie...), la poésie étant au cœur de toute aventure artistique.

A l'occasion du 70<sup>e</sup> anniversaire de la libération de la France, ainsi que le 70<sup>e</sup> anniversaire de la mort du poète René Leynaud fusillé par les nazis pour actes de résistance le 13 juin 1944, juste avant la libération, l'Espace Pandora souhaite créer le Prix René Leynaud, qui serait destiné à l'émergence.

Le Printemps des Poètes à Lyon poursuit sa lancée des précédentes éditions, en proposant des événements d'envergure avec de nombreux poètes invités, mais également des rendez-vous de proximité pour tous les habitants du Grand Lyon. La programmation est composée de plusieurs événements en lien avec le thème au sein desquels la poésie est confrontée aux autres disciplines artistiques (musique, théâtre, cinéma etc...).

A l'occasion de cette 13<sup>e</sup> édition, des poètes francophones seront invités, en particulier des auteurs d'Haïti et du Québec, pour une grande soirée de clôture le samedi 15 mars à l'AmphiOpéra avec le musicien Titi Robin et la poète Laura Morati.

Pendant toute la durée de la manifestation, l'Association a choisi de proposer à Lyon des rendez-vous artistiques variées (spectacles, lectures, rencontres avec des poètes, expositions, chansons, performances...) présentées dans des lieux divers répartis dans les différents arrondissements de Lyon (Théâtre des Ateliers -2<sup>e</sup>-, théâtre des Asphodèles -3<sup>e</sup>-, bibliothèque de la Part-Dieu -3<sup>e</sup>-, Le Périscope -2<sup>e</sup>-, le Nouveau théâtre du 8<sup>e</sup>, Hôpital Saint Luc Saint Joseph -7<sup>e</sup>-, Ecole Nationale Supérieure -7<sup>e</sup>-, galerie Oujopo -6<sup>e</sup>-, café de l'étourdi -5<sup>e</sup>-...). L'entrée est libre pour la plupart des rendez-vous.

Il est également organisé des ateliers d'écriture et lecture dans les maisons de retraite de Lyon, à la maison d'arrêt, les hôpitaux, MJC...

Les contributions des habitants sont mises à l'honneur avec un concours de poèmes organisé par la Mairie du 2<sup>e</sup> et, sur l'ensemble de la ville, un concours de poésie par textos (pour diffusion sur les panneaux lumineux de la ville). Les bibliothèques de Lyon seront engagées dans la quatrième édition du tremplin poétique : collecte de textes de poètes amateurs, ateliers et

programmation d'une scène ouverte à la Bibliothèque du Bachut invitant les participants à lire leurs textes.

Enfin, d'autres formes seront expérimentées, invitant le public à expérimenter d'autres approches et vision de la poésie : chambres d'échos, balade urbaine.

Par cette action, l'Association Pandora contribue au rayonnement culturel de la ville et favorise la démocratisation de la poésie par ses différentes animations de proximité, notamment sur l'espace public, dans les différents arrondissements de Lyon.

Pour ce festival, il est proposé d'allouer une subvention de 40 000 € à l'Espace Pandora. Par ailleurs, la Ville prend en charge tout ou partie des frais de communication liés à cette manifestation pour un montant de 18 000 €.

La convention cadre, jointe au rapport, formalise les conditions d'attribution de cette subvention de fonctionnement.

**Subvention proposée : 40 000 €**

## **SECTEUR MUSIQUE**

**ADIPAC – Percussions Claviers de Lyon** – association créée en 1983, et gestionnaire de l'ensemble "Percussions Claviers de Lyon" (PCL), est composée de cinq musiciens passionnés et exigeants, relevant le défi de faire exister un ensemble toujours innovant dédié aux claviers de la percussion, un quintette unique qui développe un répertoire sans cesse en évolution.

Associant marimbas, vibraphones et xylophones, et toujours dans une volonté d'excellence et d'échange avec le public, les musiciens explorent et dépassent les genres, les formes et les techniques, s'approprient et recréent avec talent les musiques de notre patrimoine, suscitent l'intérêt des compositeurs actuels, et proposent au final un répertoire éclectique constitué de transcriptions reconnues et de créations.

L'orchestre à cinq musiciens surprend et séduit les publics de Lyon à Pékin avec ses rythmes enlevés, ses mélodies toutes en nuances et construit l'histoire d'un spectacle où se rencontrent Bernstein, Ravel, Debussy et les créateurs de notre temps.

L'ADIPAC collabore avec les Chœurs et Solistes de Lyon, le CNSMD et le CNR de Lyon, le Grame...

Présence affirmée des PCL dans la ville grâce aux activités de l'Hameçon, à la résidence au Théâtre de la Croix-Rousse et aux invitations de l'Auditorium de Lyon. Ainsi, la saison dernière, l'Association a donné 81 représentations et reçu 38 354 spectateurs.

L'Association fête cette saison ses 30 ans et projette de donner au moins 94 représentations en France et à l'étranger - 4<sup>e</sup> saison à l'Hameçon -

deux résidences de compositeurs et un nouveau spectacle "Bells are ringing", la célèbre comédie musicale de Broadway, mise en scène par Jean Lacornerie et donnée au Théâtre de la Croix-Rousse à l'automne 2013.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au présent rapport.

**Subvention proposée : 40 000 €**

### **Le CIMCL –Concours International de Musique de Chambre-**

Cette association a été créée en 2004 par des musiciens professionnels issus des orchestres nationaux de Lyon dans l'objectif d'organiser, à Lyon, un concours de musique de chambre de haut niveau international.

Le concours s'adresse à de jeunes artistes de moins de 32 ans : 62 pays sont concernés par l'appel à candidatures. Départagés par un jury emblématique, les meilleurs candidats se voient remettre des récompenses financières et proposer des engagements professionnels lors du «Concert des lauréats », point d'orgue de la manifestation.

De plus, chaque édition du concours est l'occasion de développer des actions originales qui viennent enrichir la proposition culturelle : conférences, journées d'étude musicologique, concerts, interventions en milieu hospitalier, expositions d'instruments, etc

Depuis la 1<sup>re</sup> édition, une importante fréquentation du public s'est développée. En 2013, 15 000 spectateurs avaient déjà assisté aux épreuves des candidats et concerts des lauréats. Le public est familial et mélomane, attiré par la découverte de jeunes artistes. Les professionnels concernés (directeurs d'institutions culturelles, agents artistiques, etc) se manifestent durant la semaine du concours.

La 10<sup>e</sup> édition du concours se déroulera du 27 au 30 avril 2014 à l'Université Lyon II et à l'Opéra. Les artistes se présenteront en duo (violon et piano).

**Subvention proposée : 15 000 €**

## **SECTEUR DANSE**

### **COMPAGNIE ACTE**

La Compagnie ACTE est une compagnie lyonnaise de danse contemporaine fondée en 1996 par la chorégraphe Annick Charlot. La compagnie s'est installée en 2008 dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, dans un studio aménagé avec l'aide de la Ville et de la Région. Le studio Des Hériveaux est dédié au développement des activités de création de la compagnie mais également, à la sensibilisation des publics, l'accueil des acteurs culturels du quartier et des compagnies de danse à la recherche d'un lieu de répétition.

La dernière création de la compagnie, *Lieu d'être*, marque un tournant dans le projet artistique de la compagnie qui s'oriente désormais vers la réalisation de création chorégraphique dans l'espace public. *Lieu d'être* est

une création nomade pour les villes, qui incarne l'histoire de lieux habités. Ce projet implique des habitants d'un immeuble, d'un quartier, d'une ville jusqu'à les intégrer physiquement au processus de création auprès des danseurs professionnels. Après la biennale de la danse 2010, ce manifeste chorégraphique a été recréé à Vienne, Riom, Paris, Guise. Puis sur 2014, il sera accueilli à Cergy-Pontoise en mai 2014 et Villeurbanne lors des Invits organisées par les ateliers Frappaz.

Sur les prochaines années, la Compagnie développe également un nouveau projet ambitieux, *Journal d'un seul Jour*, en coproduction avec la Maison de la Danse dans le cadre du projet Babel 8 mené par Dominique Hervieu. Le spectateur est invité à une aventure de 24 heures en plusieurs épisodes, de midi à midi. Des épisodes sont annoncés dans une programmation, d'autres convoquent le public à des rendez-vous secrets par message téléphonique, via les réseaux sociaux, un journal... D'autres enfin sont des infiltrations clandestines dans la ville, sans préavis... Une première représentation publique a eu lieu le 13 janvier 2014 à l'occasion du lancement du projet Babel.

**Subvention proposée: 15 000 €**

### **COMPAGNIE PROPOS**

Cette compagnie a été créée, en 1991, par Denis Plassard, danseur et chorégraphe issu du Conservatoire National Supérieur de Musique de Lyon. Depuis 2004, la compagnie s'est installée dans le 8<sup>e</sup> arrondissement dans une ancienne usine réaménagée. Cet espace, le studio Lucien, est un outil de développement et de pérennisation de la compagnie ; il est également mis régulièrement à disposition des compagnies lyonnaises pour des temps de répétitions et ce, sans contrepartie financière (25 compagnies accueillies en 2013).

La Compagnie compte, aujourd'hui, plus de 37 créations en 23 ans d'existence, dont certaines tournent, depuis plusieurs années, sur les scènes nationales. Ainsi les six spectacles en tournée sur la saison 2012/2013 ont donné lieu à 38 représentations. La dernière création *Chalet 1* a été accueillie au Toboggan de Décines les 10, 11 et 12 octobre 2012 pour ses premières représentations avant une tournée régionale à Villeurbanne et Bourgoin-Jallieu. Sa nouvelle création « Rites », un colloque chorégraphié pour six danseurs, un conférencier et six musiciens, est coproduite par la Maison de la Danse et programmée en janvier 2014 avant d'entamer une tournée nationale sur une vingtaine de dates. Cette saison, Denis Plassard est artiste associé à La Maison de la Danse. Cette mission engendre de nombreuses collaborations et renforce l'implication de la compagnie sur le territoire lyonnais : présence au défilé de la biennale en tant que direction artistique du groupe lyonnais, ateliers de sensibilisation au collège Jean Perrin, organisation d'un bal à la Mairie du 8<sup>e</sup>, projet culture à l'hôpital à Saint Luc Saint Joseph, formation des enseignants à la Maison de la Danse.

La Compagnie est également soutenue par l'Etat et la Région.

La convention cadre entre la Ville de Lyon et la Compagnie Propos est jointe en annexe au rapport.

**Subvention proposée\_ : 40 000 €**

## **SECTEUR THEATRE**

### **Festival Moisson d'avril**

**La Compagnie des Zonzons** développe au Guignol de Lyon une activité de valorisation du personnage de Guignol par le biais de créations et d'accueils de spectacles de marionnettes dans le cadre du projet artistique, qu'elle a proposé à la Ville et qui inclut notamment l'organisation d'un événement dédié aux spectacles de marionnettes, Ainsi, elle organise, les années paires, un festival dénommé Moisson d'Avril.

La 10<sup>e</sup> édition de cette biennale est prévue pour le printemps 2014. Sans avoir cherché à imposer une thématique, l'édition s'est naturellement orientée sur les adaptations de contes, avec l'envie de surprendre les spectateurs sur des récits que nous pensons connaître.

En amont de la biennale, aura lieu le projet Spot Light #1 du 15 au 30 mars 2014. Deux marionnettistes de la Compagnie des Zonzons seront en résidence à Taipei avec deux marionnettistes du Taiyuan puppet theatre pour un apprentissage des ombres chinoises, et la création d'un spectacle avec les 4 marionnettistes. Ce spectacle sera présenté lors du Festival Moisson d'Avril 2014.

La biennale se déroulera du 22 au 30 avril 2014. Une douzaine de compagnies, débutantes et confirmées, seront invitées. Elles représentent les diverses techniques et les dernières évolutions de l'art de la marionnette. Par ailleurs, 8 compagnies proposeront des spectacles dans des structures partenaires au Festival tels que le TNG, Musées Gadagne, BM de Lyon Jean Macé, Le Patadome théâtre d'Irigny, le Centre culturel Charlie Chaplin, la Batsy de Pelussin.

Cette année, la programmation est non seulement ouverte aux compagnies étrangères, mais le festival reçoit également en invité d'honneur le Centre de la marionnette de la Fédération Wallonie Bruxelles et ses deux festivals de marionnette.

Par ailleurs, un partenariat privilégié avec l'Alliance Française de Lyon permettra de présenter les actions de l'UNESCO en faveur des marionnettes du monde.

Pour aider la Compagnie des Zonzons à mettre en œuvre cet événement qui implique l'accueil de compagnies de marionnettistes français et étrangers et la conclusion de partenariat avec plusieurs structures lyonnaises et régionales, il est proposé de lui allouer une subvention de 40 000 €. Pour information, le budget prévisionnel de la manifestation est de 100 000 €.

La convention d'application formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

**Subvention proposée : 45 000 €**

**L'Espace Gerson** est un café-théâtre fondé en 1987 par Gilbert Lendrin. Situé dans le quartier Saint-Paul, ce lieu atypique propose une programmation de spectacles d'humour toute l'année, y compris pendant l'été. Il participe au repérage et à la promotion de jeunes artistes et contribue à l'animation du Vieux Lyon. Il est également associé à la programmation et au jury de plusieurs festivals d'humour en Rhône-Alpes.

Chaque année, il propose une programmation importante de spectacles seuls en scènes et comédies tous les jours (y compris certains dimanches depuis 2013).

La saison 2013-2014 propose :

- La programmation d'une quarantaine de spectacles de café-théâtre, conçus et joués par des comédiens confirmés.
- L'organisation de soirées découvertes réservées aux jeunes talents, le lundi, une fois par mois, un plateau « jeunes talents » permet à des comédiens débutants de présenter des extraits de spectacle.
- L'accueil d'un match d'improvisation de l'Association Et Compagnie tous les mardis.
- Une soirée festive le 31 décembre dans différents lieux de la ville.
- Une quinzaine de spectacles hors les murs : à la salle Rameau, la Bourse du Travail et au Palais de la Mutualité.
- Les plateaux « Gerson fait son show » qui réunissent 3 coups de cœur en grand plateau à la Salle Rameau.
- « L'espace Gerson fait son festival » : 2<sup>e</sup> édition prévue du 22 au 25 octobre 2014.
- Ouverture aux spectacles « jeune public » à partir de 3 ans les dimanches.

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

**Subvention proposée : 18 000 €**

**Le Théâtre des Asphodèles** est installé dans le 3<sup>e</sup> arrondissement depuis de nombreuses années. Fin 2011, il a emménagé pour trois ans dans des locaux situés impasse Saint Eusèbe. Il consacre une part importante de ses activités à la création et à la diffusion de spectacles de Commedia dell'arte ainsi qu'à la promotion de cet art par le biais d'ateliers, d'expositions et de

conférences. Il organise également des stages et des cycles de formations artistiques variées pour amateurs et professionnels. Il programme les productions d'autres compagnies et met ses locaux à disposition pour des répétitions.

La saison 2013-2014 est articulée autour de la diffusion des spectacles créés « Les irrévérencieux », « Le miroir » et « Dom Juan » mais aussi, sur la prochaine création du deuxième volet du projet sur trois ans (2012-2013-2014) imaginé par la compagnie autour de l'irrévérence. Cette étape prépare l'adaptation d'un grand texte contemporain, permettant de réinventer une commedia dans la modernité du XXI<sup>e</sup> siècle.

Le Théâtre des Asphodèles propose une quinzaine d'ateliers et différents stages de pratique artistique pour enfants, adultes et artistes professionnels.

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

### **Subvention proposée : 15 000 €**

**Le Club Théâtre Au Lavoir Public** est une jeune association artistique fondée début 2012 par deux artistes lyonnais, Olivier Rey (assistant de Michel Raskine au Théâtre du Point du Jour et directeur artistique de la Compagnie Théâtre) et Julien Ribeiro (vidéaste et enseignant en arts numériques à Lyon II pour les étudiants en arts du spectacle). C'est lors d'un séjour en Allemagne que l'idée de créer à Lyon un lieu atypique à la manière des théâtres berlinois leur est venue. Grâce à la Mairie du 1<sup>er</sup> arrondissement, qui a mis à leur disposition l'ancien lavoir public de l'impasse Flesselles, ils ont pu la concrétiser en janvier 2012. C'est ainsi qu'est né ce laboratoire dédié à la création contemporaine, un lieu de création, de fabrication, d'échanges et de rencontres qui propose des petites formes théâtrales, musicales et chorégraphiques, des installations et des performances numériques, des ateliers et des animations ludiques, festives et artistiques variées. La convention d'occupation du bâtiment a été renouvelée pour 3 ans en février 2013.

Pour 2013-2014, seront accueillis, entre autres :

- Le Festival Migrant'Scène (expositions, cinéma).
- Une performance « Foot philosophique » : réinterprétation du match France-Allemagne de 1982, mis en scène par Olivier Rey.
- Nuit de la résonance de Maria Klein : photographie, projections et paroles, l'exposition donne un aperçu du processus de régularisation des roumains en France.
- Exposition collective pour la sortie du nouveau numéro du magazine Kibлинд.
- « L'influence de l'odeur des croissants chauds sur la bonté humaine », de Ruwen Ogien, mis en scène par Olivier Rey.
- « La même espèce » par la Compagnie Le Bruit des Couverts.
- « Ce que j'appelle disparaître » écrit et mis en scène par Benjamin Moreau.



**Subvention proposée : 10 000 €**

**Carré 30**, petit lieu situé dans le quartier des Terreaux, programme les créations de compagnies lyonnaises et celles de l'équipe. Il anime des cafés à thème (poétiques et philosophiques), participe au Printemps des Poètes, présente des expositions et propose des ateliers théâtre, pour enfants, adolescents et adultes. Depuis trois ans, il programme des spectacles « jeune public » et organise des soirées « improvisation ».

Ainsi, pour la saison 2013-2014, le lieu accueille une trentaine de spectacles. Il organise le mois de la poésie en mars 2014 avec des lectures, spectacles et aussi la nuit de la poésie le 29 mars. Carré 30 propose un spectacle tous les samedis, un café philo une fois par mois, et anime différents cours de théâtre.

**Subvention proposée : 1 000 €**

**Le Turak Théâtre** a été fondé en 1985 par Michel Laubu, un artiste qui propose un théâtre visuel, nourri d'objets détournés et de mythologies inventées, accessible à tous les publics, adultes et enfants. A partir d'un thème, il développe des projets sur deux ou trois ans en alternant les petites formes et les spectacles grand format. Par ailleurs, il accompagne régulièrement la présentation de ses productions théâtrales d'actions culturelles auprès de publics variés. Son projet actuel, commencé en 2007, a pour thème l'insularité et compte déjà plusieurs spectacles et expositions.

En 2013, Turak crée « Sur les traces du ITFO », un théâtre d'objet et musique en direct joué aux Subsistances au mois de décembre. Dans le cadre de Dunkerque capitale régionale 2013, Turak Théâtre a proposé une création musicale « Transports amoureux en Turakie ».

L'année 2014 sera marquée par la diffusion des expositions et spectacles, dont notamment « Sur les traces d'ITFO » mais la saison est également l'occasion de débiter un chantier de création autour de l'opéra avec « Une Carmen en Turakie ».

La convention cadre formalisant l'attribution de cette subvention est jointe au rapport.

**Subvention proposée : 45 000 €**

En raison de l'intérêt que présentent les activités des structures précitées, je souhaite leur allouer une subvention pour un global de 510 000 €, répartie conformément au tableau ci-après :

<b>ARTS VISUELS</b>		
<b>Arts Numeriques</b>	Dolus & Dolus (1 <sup>er</sup> )	8 000 €
<b>Lieux</b>	La BF15 (1 <sup>er</sup> )	60 000 €
	La Salle de Bains (1 <sup>er</sup> )	40 000 €
	Néon (1 <sup>er</sup> )	12 000 €
	St'Art Up /l'Attrape Couleurs (9 <sup>e</sup> )	12 000 €
	Galerie Roger Tator (7 <sup>e</sup> )	20 000 €
	Le Bleu du Ciel (1 <sup>er</sup> )	43 000 €

<b>198 000</b>	Image et Outils (1 <sup>er</sup> )	3 000 €
<b>CINEMA</b> <b>28 000</b>	ZoneBis ( 4 <sup>e</sup> ) Les Inattendus (7 <sup>e</sup> )	8 000 € 20 000 €
<b>POESIE</b> <b>40 000</b>	Espace PANDORA	40 000 €
<b>DANSE</b> <b>55 000 €</b>	Compagnie Propos (8 <sup>e</sup> ) Compagnie Acte (8 <sup>e</sup> )	40 000 € 15 000 €
<b>MUSIQUE</b> <b>55 000</b>	ADIPAC (9 <sup>e</sup> ) CIMCL (2 <sup>e</sup> )	40 000 € 15 000 €
<b>THEATRE</b> <b>134 000 €</b>	La Compagnie des Zonzons (5 <sup>e</sup> ) Espace Gerson (5 <sup>e</sup> ) Théâtre des Asphodèles (3 <sup>e</sup> ) Club Théâtre - Le Lavoir Public (1 <sup>er</sup> ) Carré 30 (1 <sup>er</sup> ) Turak Théâtre (5 <sup>e</sup> )	45 000 € 18 000 € 15 000 € 10 000 € 1 000 € 45 000 €
<b>TOTAL</b>		<b>510 000 €</b>

Vu lesdites conventions ;

Vu les avis émis par les Conseils des 9 arrondissements ;

Où l'avis de sa Commission Culture et Evénements ;

### **DELIBERE**

1- Les subventions de fonctionnement pour un montant global de 510 000 € sont allouées aux associations précitées et réparties conformément aux tableaux ci-dessus.

2- Les conventions susvisées, établies entre la Ville de Lyon, et les associations citées ci-dessus sont approuvées.

3- M. le Maire est autorisé à signer les dits documents.

4- La dépense correspondante, soit 510 000 € sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2014, programme SOUTIENAC, opération Fonds d'Intervention Culturelle (FONDSFIC), ligne de crédit 42652, nature 6574, fonction 30, après transfert de 4 000 € de la ligne de crédit n° 43985, programme EVENCULT, opération AUTCULT, article 6574, fonction 024, chapitre 65.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN